



Communauté de Communes
Cœur de Maurienne Arvan



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 06 AVRIL 2023

LE SIX AVRIL DEUX MILLE VINGT-TROIS, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de la Croix des Têtes à Saint-Julien-Montdenis, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MARGUERON.

Membres présents : Philippe ROLLET, Françoise COSTA (arrivée 18h09), Félicia AZZARITI, Nathalie VARNIER, Daniel DA COSTA, Marie-Paule GRANGE, Alain MOREAU, Dominique JACON, Nadine CECILLE, Christian FRAISSARD (arrivée 18h05), Chiraze MZATI, Eric FAUJOUR, Michel BONARD, Clarisse SPAGNOL, François ROVASIO, Martine MASSON, José VARESANO, Franck LEFEVRE, Yves DURBET, Danielle BOCHET, Pascal JAMEN (arrivée 18h27 – point 20230406_44), Sophie VERNEY, Marielle EDMOND, Eric VAILLAUT, Jean DIDIER, Sophie MONNOIS, Kristiane HUSTACHE, Patrice FONTAINE, Daniel CROSAZ, Florian PERNET.

Membres absents : Jean-Marc DUFRENEY (procuration Chiraze MZATI), Josiane VIGIER (procuration Alain MOREAU), Marie DAUCHY (excusée), Mario MANGANO (procuration Michel BONARD), Alain NORAZ (procuration Danielle BOCHET), Hélène BOIS (procuration Pascal JAMEN), Bernard COVAREL (procuration Patrice FONTAINE), Pascal DOMPNIER (procuration Jean DIDIER), Colette CHARVIN (procuration Eric VAILLAUT), Fabrice BAUDRAY (excusé).

Agents présents : Stéphanie PERCEVAL, Célia CORONEL

Secrétaire de séance : Jean DIDIER

Conseillers en exercice : 41

Présents : 31

Date de convocation : 31 mars 2023

Votants : 39

20230406	Thème	Délibérations	Décisions : Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,	Vote
41	ADMINISTRATION GENERALE - ASSEMBLEE	Remplacement des conseillers municipaux démissionnaires au sein du Syndicat du Pays de Maurienne, de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID), de la Commission Tourisme, de la Commission PLUi-Urbanisme et de la Commission sentiers Rapporteur : Jean-Paul MARGUERON	<p>- <i>DESIGNE</i> Monsieur Christophe BALMAIN. comme membre <u>titulaire</u> du Syndicat du Pays de Maurienne en remplacement de Monsieur Didier DAUPHIN, conseiller municipal démissionnaire de la Commune de Saint-Sorlin-d'Arves ;</p> <p>- <i>DESIGNE</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Monsieur Alain MOLLARET comme membre <u>suppléant</u> de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID), en remplacement de Monsieur Bruno RAMBAUD, conseiller municipal démissionnaire de la Commune de Albiez-Montrond, ▶ Monsieur Xavier SAMBUIS comme membre <u>suppléant</u> de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID), en remplacement de Monsieur Didier DAUPHIN, conseiller municipal démissionnaire de la Commune de Saint-Sorlin-d'Arves ; <p>- <i>DESIGNE</i> Monsieur Jean-Yves BOUVET comme membre de la commission thématique intercommunale PLUi-Urbanisme, en remplacement de Monsieur David MORELON, conseiller municipal démissionnaire de la Commune de Saint-Sorlin-d'Arves ;</p> <p>- <i>DESIGNE</i> Madame Gaëtane DAULIACH comme membre de la commission Tourisme en remplacement de Monsieur Karim GHABRID, conseiller municipal démissionnaire de la Commune de Saint-Sorlin-d'Arves ;</p> <p>- <i>DESIGNE</i> Monsieur Philippe CHAIX comme membre de la commission Sentiers en remplacement de Madame Sandrine CHARPIN, conseillère municipale démissionnaire de la Commune de Saint-Sorlin-d'Arves.</p>	Unanimité Votants : 37 Pour : 37
42	ADMINISTRATION GENERALE	Promotion du tourisme - Extension de l'intérêt communautaire Rapporteur : Jean-Paul MARGUERON	<p>- <i>AJOUTE</i> dans l'intérêt communautaire de la compétence « Promotion du Tourisme » les événements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Festival Celti'Cîmes, aux Albiez, • La fête du Gypse, à Saint-Pancrace, • Le Salon du Livre d'Hermillon, à la Tour en Maurienne, • La Fête du Pain, à Saint-Jean de Maurienne. 	Unanimité Votants : 37 Pour : 37

43	FINANCES	<p>Approbation des comptes de gestion 2022 : BUDGET PRINCIPAL, BUDGET ANNEXE LOCATIONS IMMOBILIERES, BUDGET ANNEXE MOBILITE, BUDGET ANNEXE EAU EN DELEGATION DE SERVICE PUBLIC, BUDGET EAU EN GESTION DIRECTE ET BUDGET SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF</p> <p>Rapporteur : Jean-Paul MARGUERON</p>	<p>- DÉCLARE que les comptes de gestion du Budget Principal, du Budget Annexe Locations Immobilières, du Budget Annexe Mobilité, du Budget Annexe Eau en Délégation de Service Public, du Budget Eau en Gestion Directe et du Budget Service Public d'Assainissement Non Collectif, dressés pour l'exercice 2022 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.</p>	<p>Unanimité Votants : 37 Pour : 37</p>
44	FINANCES	<p>Approbation des comptes administratifs 2022 : BUDGET PRINCIPAL, BUDGET ANNEXE LOCATIONS IMMOBILIERES, BUDGET ANNEXE MOBILITE, BUDGET ANNEXE EAU EN DELEGATION DE SERVICE PUBLIC, BUDGET EAU EN GESTION DIRECTE ET BUDGET SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF</p> <p>Rapporteur : Françoise COSTA (Monsieur le Président s'étant retiré)</p>	<p>- APPROUVE les comptes administratifs 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du Budget Principal, à l'unanimité, - du Budget annexe Locations immobilières, à l'unanimité, - du Budget annexe Mobilité, à l'unanimité, - du Budget annexe Eau en Délégation de Service Public, à l'unanimité (3 abstentions : Patrice FONTAINE, Bernard COVAREL, Kristiane HUSTACHE), - du Budget Eau en Gestion Directe, à l'unanimité, - du Budget Service Public d'Assainissement Non Collectif, à l'unanimité. 	<p>Unanimité Votants : 38</p>

BUDGET PRINCIPAL

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE 2022	Section de fonctionnement	24 557 176,71	25 245 127,63
	Section d'investissement	2 661 152,32	2 797 202,54
RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	Section de fonctionnement		687 950,92
	Section d'investissement		136 050,22
REPORTS DE L'EXERCICE 2021	Report en section de fonctionnement		720 291,00
	Report en section d'investissement		1 128 624,24
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		1 408 241,92
	Section d'investissement		1 264 674,46
RESTES A REALISER 2022 A REPORTER EN 2023	Section d'investissement	1 084 507,65	1 142 105,53
	TOTAL des restes à réaliser 2022		57 597,88
RESULTAT DE CLOTURE 2022	Section de fonctionnement		1 408 241,92
	Section d'investissement		1 322 272,34
	TOTAL CUMULE		2 730 514,26

BUDGET ANNEXE LOCATIONS IMMOBILIÈRES

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE 2022	Section de fonctionnement	1 103 011,21	666 358,78
	Section d'investissement	1 013 476,00	904 838,19
RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	Section de fonctionnement	436 652,43	
	Section d'investissement	108 637,81	
REPORTS DE L'EXERCICE 2021	Report en section de fonctionnement		486 617,42
	Report en section d'investissement		256 949,06
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		49 964,99
	Section d'investissement		148 311,25
RESTES A REALISER 2022 A REPORTER EN 2023	Section d'investissement	13 595,24	0,00
	TOTAL des restes à réaliser 2022	13 595,24	
RESULTAT DE CLOTURE 2022	Section de fonctionnement		49 964,99
	Section d'investissement		134 716,01
	TOTAL CUMULE		184 681,00

BUDGET ANNEXE MOBILITÉ

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE 2022	Section de fonctionnement	718 172,64	718 760,50
	Section d'investissement	25 381,00	47 801,54
RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	Section de fonctionnement		587,86
	Section d'investissement		22 420,54
REPORTS DE L'EXERCICE 2021	Report en section de fonctionnement		110,89
	Report en section d'investissement		190 546,16
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		698,75
	Section d'investissement		212 966,70
RESTES A REALISER 2022 A REPORTER EN 2023	Section d'investissement	2 409,96	0,00
	TOTAL des restes à réaliser 2022	2 409,96	
RESULTAT DE CLOTURE 2022	Section de fonctionnement		698,75
	Section d'investissement		210 556,74
	TOTAL CUMULE		211 255,49

BUDGET ANNEXE EAU EN DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE 2022	Section de fonctionnement	744 674,63	789 796,20
	Section d'investissement	897 377,08	610 935,71
RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	Section de fonctionnement		45 121,57
	Section d'investissement	286 441,37	
REPORTS DE L'EXERCICE 2021	Report en section de fonctionnement		680 613,71
	Report en section d'investissement		302 326,46
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		725 735,28
	Section d'investissement		15 885,09
RESTES A REALISER 2022 A REPORTER EN 2023	Section d'investissement	198 949,19	8 160,00
	TOTAL des restes à réaliser 2022	190 789,19	
RESULTAT DE CLOTURE 2022	Section de fonctionnement		725 735,28
	Section d'investissement	174 904,10	
	TOTAL CUMULE		550 831,18

BUDGET EAU EN GESTION DIRECTE

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE 2022	Section de fonctionnement	707 747,28	783 736,70
	Section d'investissement	782 351,42	613 891,46
RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	Section de fonctionnement		75 989,42
	Section d'investissement	168 459,96	
REPORTS DE L'EXERCICE 2021	Report en section de fonctionnement	33 530,85	
	Report en section d'investissement		119 740,88
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		42 458,57
	Section d'investissement	48 719,08	
RESTES A REALISER 2022 A REPORTER EN 2023	Section d'investissement	144 472,59	166 374,00
	TOTAL des restes à réaliser 2022		21 901,41
RESULTAT DE CLOTURE 2022	Section de fonctionnement		42 458,57
	Section d'investissement	26 817,67	
	TOTAL CUMULE		15 640,90

BUDGET SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE 2022	Section de fonctionnement	34 967,95	35 545,00
	Section d'investissement	0,00	11 400,00
RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	Section de fonctionnement		577,05
	Section d'investissement		11 400,00
REPORTS DE L'EXERCICE 2021	Report en section de fonctionnement	0,00	0,00
	Report en section d'investissement	0,00	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		577,05
	Section d'investissement		11 400,00
RESTES A REALISER 2022 A REPORTER EN 2023	Section d'investissement	10 000,00	0,00
	TOTAL des restes à réaliser 2022	10 000,00	
RESULTAT DE CLOTURE 2022	Section de fonctionnement		577,05
	Section d'investissement		1 400,00
	TOTAL CUMULE		1 977,05

45	FINANCES	<p>Affectation des résultats 2022 - Budget Principal</p> <p>Rapporteur : Jean-Paul MARGUERON</p>	<p>- AFFECTE les résultats 2022 comme suit :</p> <table border="1" data-bbox="999 150 1977 288"> <tr> <td colspan="2">INVESTISSEMENT</td> </tr> <tr> <td>Compte 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (excédent)</td> <td>1 264 674,46 €</td> </tr> <tr> <td>Compte 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés</td> <td>0,00 €</td> </tr> <tr> <td colspan="2">FONCTIONNEMENT</td> </tr> <tr> <td>Compte 002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)</td> <td>1 408 241,92 €</td> </tr> </table>	INVESTISSEMENT		Compte 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (excédent)	1 264 674,46 €	Compte 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 €	FONCTIONNEMENT		Compte 002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	1 408 241,92 €	<p>Unanimité Votants : 37 Pour : 37 Eric VAILLAUT est sorti de la salle avec procuration Colette CHARVIN</p>
INVESTISSEMENT														
Compte 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (excédent)	1 264 674,46 €													
Compte 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 €													
FONCTIONNEMENT														
Compte 002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	1 408 241,92 €													
46	FINANCES	<p>Affectation des résultats 2022 - Budget annexe Locations Immobilières</p> <p>Rapporteur : Jean-Paul MARGUERON</p>	<p>- AFFECTE les résultats 2022 comme suit :</p> <table border="1" data-bbox="999 448 1977 587"> <tr> <td colspan="2">INVESTISSEMENT</td> </tr> <tr> <td>Compte 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (excédent)</td> <td>148 311,25 €</td> </tr> <tr> <td>Compte 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés</td> <td>0,00 €</td> </tr> <tr> <td colspan="2">FONCTIONNEMENT</td> </tr> <tr> <td>Compte 002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)</td> <td>49 964,99 €</td> </tr> </table>	INVESTISSEMENT		Compte 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (excédent)	148 311,25 €	Compte 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 €	FONCTIONNEMENT		Compte 002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	49 964,99 €	<p>Unanimité Votants : 39 Pour : 39</p>
INVESTISSEMENT														
Compte 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (excédent)	148 311,25 €													
Compte 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 €													
FONCTIONNEMENT														
Compte 002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	49 964,99 €													
47	FINANCES	<p>Affectation des résultats 2022 - Budget annexe Mobilité</p> <p>Rapporteur : Jean-Paul MARGUERON</p>	<p>- AFFECTE les résultats 2022 comme suit :</p> <table border="1" data-bbox="999 691 1977 829"> <tr> <td colspan="2">INVESTISSEMENT</td> </tr> <tr> <td>Compte 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (excédent)</td> <td>212 966,70 €</td> </tr> <tr> <td>Compte 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés</td> <td>0,00 €</td> </tr> <tr> <td colspan="2">FONCTIONNEMENT</td> </tr> <tr> <td>Compte 002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)</td> <td>698,75 €</td> </tr> </table>	INVESTISSEMENT		Compte 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (excédent)	212 966,70 €	Compte 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 €	FONCTIONNEMENT		Compte 002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	698,75 €	<p>Unanimité Votants : 39 Pour : 39</p>
INVESTISSEMENT														
Compte 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (excédent)	212 966,70 €													
Compte 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 €													
FONCTIONNEMENT														
Compte 002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	698,75 €													
48	FINANCES	<p>Affectation des résultats 2022 – Budget annexe Eau en Délégation de Service Public et Budget Eau en Gestion Directe consolidés au Budget Eau Potable</p> <p>Rapporteur : Jean-Paul MARGUERON</p>	<p>- AFFECTE les résultats 2022 comme suit :</p> <table border="1" data-bbox="999 912 1977 1121"> <tr> <td colspan="2">INVESTISSEMENT</td> </tr> <tr> <td>Compte 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (déficit)</td> <td>32 833,99 €</td> </tr> <tr> <td>Compte 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés</td> <td>201 721,77 €</td> </tr> <tr> <td colspan="2">FONCTIONNEMENT</td> </tr> <tr> <td>Compte 002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)</td> <td>566 472,08 €</td> </tr> </table>	INVESTISSEMENT		Compte 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (déficit)	32 833,99 €	Compte 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	201 721,77 €	FONCTIONNEMENT		Compte 002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	566 472,08 €	<p>Unanimité Votants : 39 Pour : 39</p>
INVESTISSEMENT														
Compte 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (déficit)	32 833,99 €													
Compte 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	201 721,77 €													
FONCTIONNEMENT														
Compte 002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	566 472,08 €													
49	FINANCES	<p>Affectation des résultats 2022 - Budget Service Public d'Assainissement Non Collectif</p> <p>Rapporteur : Jean-Paul MARGUERON</p>	<p>- AFFECTE les résultats 2022 comme suit :</p> <table border="1" data-bbox="999 1216 1977 1356"> <tr> <td colspan="2">INVESTISSEMENT</td> </tr> <tr> <td>Compte 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (excédent)</td> <td>11 400,00 €</td> </tr> <tr> <td>Compte 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés</td> <td>0,00 €</td> </tr> <tr> <td colspan="2">FONCTIONNEMENT</td> </tr> <tr> <td>Compte 002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)</td> <td>577,05 €</td> </tr> </table>	INVESTISSEMENT		Compte 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (excédent)	11 400,00 €	Compte 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 €	FONCTIONNEMENT		Compte 002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	577,05 €	<p>Unanimité Votants : 39 Pour : 39</p>
INVESTISSEMENT														
Compte 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (excédent)	11 400,00 €													
Compte 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 €													
FONCTIONNEMENT														
Compte 002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	577,05 €													

50	FINANCES	<p>Budget Primitif 2023 - Budget Principal</p> <p><i>Rapporteur :</i> <i>Jean-Paul MARGUERON</i></p>	<p>- APPROUVE le Budget Primitif 2023 du Budget Principal.</p> <p>COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR DE MAURIENNE ARVAN - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</th> <th style="text-align: center;">II</th> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">VUE D'ENSEMBLE</td> <td style="text-align: center;">A1</td> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3" style="text-align: center;">FONCTIONNEMENT</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</td> <td style="text-align: center;">RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">V O T E</td> <td>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</td> <td style="text-align: right;">26 120 234,37</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">+</td> <td style="text-align: center;">+</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">R E P O R T S</td> <td>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</td> <td style="text-align: right;">0,00</td> </tr> <tr> <td></td> <td>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</td> <td style="text-align: right;">(si déficit) 0,00</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">=</td> <td style="text-align: center;">=</td> </tr> <tr> <td></td> <td>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</td> <td style="text-align: right;">26 120 234,37</td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="text-align: center;">INVESTISSEMENT</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</td> <td style="text-align: center;">RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">V O T E</td> <td>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)</td> <td style="text-align: right;">3 960 701,46</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">+</td> <td style="text-align: center;">+</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">R E P O R T S</td> <td>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</td> <td style="text-align: right;">1 084 507,65</td> </tr> <tr> <td></td> <td>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</td> <td style="text-align: right;">(si solde négatif) 0,00</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">=</td> <td style="text-align: center;">=</td> </tr> <tr> <td></td> <td>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</td> <td style="text-align: right;">5 045 209,11</td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="text-align: center;">TOTAL</td> </tr> <tr> <td></td> <td>TOTAL DU BUDGET (3)</td> <td style="text-align: right;">31 165 443,48</td> </tr> </tbody> </table>	II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	VUE D'ENSEMBLE		A1	FONCTIONNEMENT				DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	26 120 234,37		+	+	R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00		002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00		=	=		TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	26 120 234,37	INVESTISSEMENT				DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 960 701,46		+	+	R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 084 507,65		001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00		=	=		TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	5 045 209,11	TOTAL				TOTAL DU BUDGET (3)	31 165 443,48	<p>Unanimité Votants : 39 Pour : 39</p>
II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II																																																														
VUE D'ENSEMBLE		A1																																																														
FONCTIONNEMENT																																																																
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT																																																														
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	26 120 234,37																																																														
	+	+																																																														
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00																																																														
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00																																																														
	=	=																																																														
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	26 120 234,37																																																														
INVESTISSEMENT																																																																
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT																																																														
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 960 701,46																																																														
	+	+																																																														
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 084 507,65																																																														
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00																																																														
	=	=																																																														
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	5 045 209,11																																																														
TOTAL																																																																
	TOTAL DU BUDGET (3)	31 165 443,48																																																														
51	FINANCES	<p>Budget Primitif 2023 - Budget annexe Locations Immobilières</p> <p><i>Rapporteur :</i> <i>Jean-Paul MARGUERON</i></p>	<p>- APPROUVE le Budget Primitif 2023 du Budget Annexe Locations Immobilières.</p>	<p>Unanimité Votants : 39 Pour : 39</p>																																																												

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	237 278,81
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	237 278,81

INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	463 024,06
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	13 595,24
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	476 619,30

TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	713 898,11

--	--	--	--	--	--	--	--

52 FINANCES Budget Primitif 2023 - Budget annexe Mobilité
Rapporteur : Jean-Paul MARGUERON

- APPROUVE le Budget Primitif 2023 du Budget Annexe Mobilité.

Unanimité
Votants : 39
Pour : 39

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	824 309,20
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	824 309,20

INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	342 845,94
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	2 409,96
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	345 255,90

TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	1 169 565,10

53	FINANCES	<p>Budget Primitif 2023 - Budget annexe Eau Potable</p> <p><i>Rapporteur : Jean-Paul MARGUERON</i></p>	<p>- APPROUVE le Budget Primitif 2023 du Budget annexe Eau Potable.</p>	<p>Unanimité Votants : 39 Pour : 39</p>
-----------	-----------------	---	--	--

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 388 893,08
	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	2 388 893,08

INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 307 485,16
	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	343 421,78
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 32 833,99
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 683 740,93

TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	4 052 634,01

54

FINANCES

Budget Primitif 2023 – Budget
Service Public
d'Assainissement Non
Collectif

Rapporteur :
Jean-Paul MARGUERON

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2023 du Budget Service Public
d'Assainissement Non Collectif.

COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR DE MAURIENNE ARVAN - SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - BP (projet de
budget) - 2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION			
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	60 640,00	60 062,95
+			
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 577,05
=			
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	60 640,00	60 640,00

INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	17 500,00	16 100,00
+			
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	10 000,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 11 400,00
=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	27 500,00	27 500,00

TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	88 140,00	88 140,00

Unanimité
Votants : 39
Pour : 39

55	FINANCES	<p>Subvention d'équilibre 2023 du Budget Principal au Budget annexe Mobilité</p> <p><i>Rapporteur :</i> Jean-Paul MARGUERON</p>	<ul style="list-style-type: none"> - FIXE le montant de la subvention d'équilibre du Budget Principal au Budget Annexe Mobilité, au titre de l'année 2023, à un montant de 102 637,23 € ; - PRECISE que le montant définitivement versé au Budget Annexe Mobilité sera adapté au rythme des réalisations des dépenses prévues. 	<p>Unanimité Votants : 39 Pour : 39</p>										
56	FINANCES	<p>Subvention d'équilibre 2023 du Budget Principal au Budget Service Public d'Assainissement Collectif (SPANC) Non</p> <p><i>Rapporteur :</i> Jean-Paul MARGUERON</p>	<ul style="list-style-type: none"> - FIXE le montant de la subvention d'équilibre du Budget Principal au Budget SPANC, au titre de l'année 2023, à un montant de 37 582,95 € ; - PRÉCISE que le montant définitivement versé au Budget SPANC sera adapté au rythme des réalisations des dépenses prévues. 	<p>Unanimité Votants : 39 Pour : 39</p>										
57	FINANCES	<p>Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2023</p> <p><i>Rapporteur :</i> Jean-Paul MARGUERON</p>	<ul style="list-style-type: none"> - APPROUVE les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023 : <table border="1" data-bbox="1032 619 1753 963"> <thead> <tr> <th>Taxes</th> <th>Taux 2023</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Taxe foncière (bâti)</td> <td>2,00 %</td> </tr> <tr> <td>Taxe foncière (non bâti)</td> <td>11,68 %</td> </tr> <tr> <td>Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)</td> <td>26,85 %</td> </tr> <tr> <td>Taxe d'habitation sur les résidences secondaires</td> <td>6,42 %</td> </tr> </tbody> </table> - DECIDE de mettre en réserve de taux de CFE : 0,07 % ; - CHARGE Monsieur le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux. 	Taxes	Taux 2023	Taxe foncière (bâti)	2,00 %	Taxe foncière (non bâti)	11,68 %	Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	26,85 %	Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	6,42 %	<p>Unanimité Votants : 39 Pour : 39</p>
Taxes	Taux 2023													
Taxe foncière (bâti)	2,00 %													
Taxe foncière (non bâti)	11,68 %													
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	26,85 %													
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	6,42 %													
58	FINANCES	<p>Fixation des taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour l'année 2023</p> <p><i>Rapporteur :</i> Jean-Paul MARGUERON</p>	<ul style="list-style-type: none"> - FIXE le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour l'année 2023 à 7,29 % ; - CHARGE Monsieur le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux. 	<p>Unanimité Votants : 39 Pour : 36 Abstentions : 3 (Patrice FONTAINE, Bernard COVAREL, Kristiane HUSTACHE)</p>										

59	FINANCES	<p>Fixation du produit de la taxe pour la GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) pour l'année 2023</p> <p>Rapporteur : Jean-Paul MARGUERON</p>	<p>- DECIDE d'arrêter le produit de la taxe pour la GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (taxe GEMAPI) à 626 169 € pour l'année 2023 ;</p> <p>- CHARGE Monsieur le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux et fiscaux.</p>	<p>Unanimité Votants : 39 Pour : 39</p>																																																																																							
60	FINANCES	<p>Attribution des subventions pour l'année 2023</p> <p>Rapporteur : Jean-Paul MARGUERON</p>	<p>- ATTRIBUE les subventions maximales suivantes aux organismes et associations partenaires :</p> <table border="1" data-bbox="1003 435 1966 1278"> <thead> <tr> <th>Article</th> <th>Libellé</th> <th>Montants</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3" style="text-align: center;">Subventions de fonctionnement</td> </tr> <tr> <td>6574</td> <td>Amicale Cœur de Maurienne (62,50 € par agent - 32 agents) - délibération du 4 février 2016</td> <td>2 000,00</td> </tr> <tr> <td>6574</td> <td>Maison Médicale de Garde - délibérations du 22 octobre 2020</td> <td>2 602,88</td> </tr> <tr> <td>6574</td> <td>Groupement de développement agricole de moyenne Maurienne</td> <td>14 000,00</td> </tr> <tr> <td>6574</td> <td>La Fourmillière - Projet "centre socioculturel" du 15 février 2011</td> <td>92 000,00</td> </tr> <tr> <td>6574</td> <td>La Fourmillière - développement des EPN - convention d'objectifs et de moyens du 23 mars 2023</td> <td>42 500,00</td> </tr> <tr> <td>6574</td> <td>Groupement des acteurs économiques de Maurienne (GAEM)</td> <td>11 000,00</td> </tr> <tr> <td>6574</td> <td>Association Saint Jean Protection Animale (fourrière intercommunale)</td> <td>24 147,00</td> </tr> <tr> <td>6574</td> <td>Association Mauriennisez Vous</td> <td>3 000,00</td> </tr> <tr> <td>6574</td> <td>Regul'Matous</td> <td>1 000,00</td> </tr> <tr> <td>6574</td> <td>Association La Kafrier</td> <td>4 000,00</td> </tr> <tr> <td>6574</td> <td>Point Ecoute Familles Parents Jeunes de Maurienne</td> <td>4 000,00</td> </tr> <tr> <td>6574</td> <td>Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises - Participation au poste de chargé de mission Territoire d'Industrie - convention de partenariat</td> <td>2 500,00</td> </tr> <tr> <td>6574</td> <td>CAUE de la Savoie - Assistance à maîtrise d'ouvrage aux projets de logements des communes</td> <td>2 000,00</td> </tr> <tr> <td>6574</td> <td>SOLIHA - Convention d'objectifs - Améliorer les conditions d'habitat des ménages Propriétaires Occupants Modestes - année 2023</td> <td>11 100,00</td> </tr> <tr> <td>6574</td> <td>Agence départementale d'information sur le logement de la Savoie (ADIL73) - Convention d'objectifs et de moyens - Soutien aux permanences délocalisées et aux réunions d'information collective - année 2023</td> <td>7 000,00</td> </tr> <tr> <td>6574</td> <td>Agence départementale d'information sur le logement de la Savoie (ADIL73) - Convention d'objectifs et de moyens - Mise en œuvre d'une action sur les copropriétés - année 2023</td> <td>3 800,00</td> </tr> <tr> <td>6574</td> <td>Association savoyarde pour le Développement des Energies renouvelables (ASDER) - Instruction dispositif d'aides pour l'amélioration énergétique des logements - année 2023</td> <td>500,00</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total 6574</td> <td>227 149,88</td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="text-align: center;">Subventions exceptionnelles</td> </tr> <tr> <td>6745</td> <td>Copropriétés - Aide à la structuration (action 1.1.4 du PLH)</td> <td>7 800,00</td> </tr> <tr> <td>6745</td> <td>Aides économiques - Aide au développement de commerce avec point de vente</td> <td>30 000,00</td> </tr> <tr> <td>6745</td> <td>Paniers de Maurienne - Aide à la communication sur les casiers</td> <td>7 000,00</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total 6745</td> <td>44 800,00</td> </tr> <tr> <td>6748</td> <td>Subvention à l'EPIC Office de Tourisme Intercommunal Cœur de Maurienne Arvan</td> <td>300 000,00</td> </tr> <tr> <td>6748</td> <td>AFP Saint Julien Montdenis - Entretien des terrains agricoles</td> <td>15 000,00</td> </tr> <tr> <td>6748</td> <td>Aides sur actions culturelles d'intérêt communautaire</td> <td>10 000,00</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total 6748</td> <td>325 000,00</td> </tr> </tbody> </table> <p>- DIT que les crédits sont prévus au budget 2023.</p>	Article	Libellé	Montants	Subventions de fonctionnement			6574	Amicale Cœur de Maurienne (62,50 € par agent - 32 agents) - délibération du 4 février 2016	2 000,00	6574	Maison Médicale de Garde - délibérations du 22 octobre 2020	2 602,88	6574	Groupement de développement agricole de moyenne Maurienne	14 000,00	6574	La Fourmillière - Projet "centre socioculturel" du 15 février 2011	92 000,00	6574	La Fourmillière - développement des EPN - convention d'objectifs et de moyens du 23 mars 2023	42 500,00	6574	Groupement des acteurs économiques de Maurienne (GAEM)	11 000,00	6574	Association Saint Jean Protection Animale (fourrière intercommunale)	24 147,00	6574	Association Mauriennisez Vous	3 000,00	6574	Regul'Matous	1 000,00	6574	Association La Kafrier	4 000,00	6574	Point Ecoute Familles Parents Jeunes de Maurienne	4 000,00	6574	Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises - Participation au poste de chargé de mission Territoire d'Industrie - convention de partenariat	2 500,00	6574	CAUE de la Savoie - Assistance à maîtrise d'ouvrage aux projets de logements des communes	2 000,00	6574	SOLIHA - Convention d'objectifs - Améliorer les conditions d'habitat des ménages Propriétaires Occupants Modestes - année 2023	11 100,00	6574	Agence départementale d'information sur le logement de la Savoie (ADIL73) - Convention d'objectifs et de moyens - Soutien aux permanences délocalisées et aux réunions d'information collective - année 2023	7 000,00	6574	Agence départementale d'information sur le logement de la Savoie (ADIL73) - Convention d'objectifs et de moyens - Mise en œuvre d'une action sur les copropriétés - année 2023	3 800,00	6574	Association savoyarde pour le Développement des Energies renouvelables (ASDER) - Instruction dispositif d'aides pour l'amélioration énergétique des logements - année 2023	500,00	Total 6574		227 149,88	Subventions exceptionnelles			6745	Copropriétés - Aide à la structuration (action 1.1.4 du PLH)	7 800,00	6745	Aides économiques - Aide au développement de commerce avec point de vente	30 000,00	6745	Paniers de Maurienne - Aide à la communication sur les casiers	7 000,00	Total 6745		44 800,00	6748	Subvention à l'EPIC Office de Tourisme Intercommunal Cœur de Maurienne Arvan	300 000,00	6748	AFP Saint Julien Montdenis - Entretien des terrains agricoles	15 000,00	6748	Aides sur actions culturelles d'intérêt communautaire	10 000,00	Total 6748		325 000,00	<p>Unanimité Votants : 39 Pour : 39</p>
Article	Libellé	Montants																																																																																									
Subventions de fonctionnement																																																																																											
6574	Amicale Cœur de Maurienne (62,50 € par agent - 32 agents) - délibération du 4 février 2016	2 000,00																																																																																									
6574	Maison Médicale de Garde - délibérations du 22 octobre 2020	2 602,88																																																																																									
6574	Groupement de développement agricole de moyenne Maurienne	14 000,00																																																																																									
6574	La Fourmillière - Projet "centre socioculturel" du 15 février 2011	92 000,00																																																																																									
6574	La Fourmillière - développement des EPN - convention d'objectifs et de moyens du 23 mars 2023	42 500,00																																																																																									
6574	Groupement des acteurs économiques de Maurienne (GAEM)	11 000,00																																																																																									
6574	Association Saint Jean Protection Animale (fourrière intercommunale)	24 147,00																																																																																									
6574	Association Mauriennisez Vous	3 000,00																																																																																									
6574	Regul'Matous	1 000,00																																																																																									
6574	Association La Kafrier	4 000,00																																																																																									
6574	Point Ecoute Familles Parents Jeunes de Maurienne	4 000,00																																																																																									
6574	Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises - Participation au poste de chargé de mission Territoire d'Industrie - convention de partenariat	2 500,00																																																																																									
6574	CAUE de la Savoie - Assistance à maîtrise d'ouvrage aux projets de logements des communes	2 000,00																																																																																									
6574	SOLIHA - Convention d'objectifs - Améliorer les conditions d'habitat des ménages Propriétaires Occupants Modestes - année 2023	11 100,00																																																																																									
6574	Agence départementale d'information sur le logement de la Savoie (ADIL73) - Convention d'objectifs et de moyens - Soutien aux permanences délocalisées et aux réunions d'information collective - année 2023	7 000,00																																																																																									
6574	Agence départementale d'information sur le logement de la Savoie (ADIL73) - Convention d'objectifs et de moyens - Mise en œuvre d'une action sur les copropriétés - année 2023	3 800,00																																																																																									
6574	Association savoyarde pour le Développement des Energies renouvelables (ASDER) - Instruction dispositif d'aides pour l'amélioration énergétique des logements - année 2023	500,00																																																																																									
Total 6574		227 149,88																																																																																									
Subventions exceptionnelles																																																																																											
6745	Copropriétés - Aide à la structuration (action 1.1.4 du PLH)	7 800,00																																																																																									
6745	Aides économiques - Aide au développement de commerce avec point de vente	30 000,00																																																																																									
6745	Paniers de Maurienne - Aide à la communication sur les casiers	7 000,00																																																																																									
Total 6745		44 800,00																																																																																									
6748	Subvention à l'EPIC Office de Tourisme Intercommunal Cœur de Maurienne Arvan	300 000,00																																																																																									
6748	AFP Saint Julien Montdenis - Entretien des terrains agricoles	15 000,00																																																																																									
6748	Aides sur actions culturelles d'intérêt communautaire	10 000,00																																																																																									
Total 6748		325 000,00																																																																																									

61	FINANCES	<p>Convention financière entre la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan et l'association La Fourmilière relative au versement de la subvention 2023</p> <p><i>Rapporteur :</i> Jean-Paul MARGUERON</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>APPROUVE</i> les termes de la convention objet de la présente délibération ; - <i>AUTORISE</i> Monsieur le Président à signer ladite convention ; - <i>AUTORISE</i> Monsieur le Président à verser une subvention d'un montant de 92 000 € à l'association La Fourmilière ; - <i>DIT</i> que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2023. 	<p>Unanimité Votants : 39 Pour : 39</p>
62	FINANCES	<p>FONCIER – Bilan des acquisitions et des cessions immobilières opérées en 2022</p> <p><i>Rapporteur :</i> Jean-Paul MARGUERON</p>	<p>- <i>APPROUVE</i> le bilan des acquisitions et des cessions immobilières opérées en 2022 :</p> <p style="text-align: center;">BUDGET PRINCIPAL</p> <p style="text-align: center;">Transactions intervenues et comptabilisées en 2022</p>	<p>Unanimité Votants : 39 Pour : 39</p>

ACQUISITIONS								
Date de l'acte	Situation	Affaire /objet	Réf. Cadastre		Surface (en m²)	Prix	Frais facturés	Total achat + frais
			Section	Numéro				
		NEANT						0,00
Total des acquisitions						0,00	0,00	0,00
CESSIONS								
Date de l'acte	Situation	Affaire /objet	Réf. Cadastre		Surface (en m²)	Prix HT	Prix TTC	Total TTC vente
			Section	Numéro				
05/04/2022	VILLARGONDRAN	SCI DURANDAL / ZAE L'AMOUDON	A	2640 / 2641	2 345	70 380,00	84 456,00	84 456,00
10/05/2022	SAINTE JULIEN MONTDENIS	SCI MOD / ZAE PRE DE PAQUES	C	3019/3021/ 3022/3023/ 3025/3027/ 3028/3029/ 3030/3031/ 3033/3035/ 3037/3038/ 3041/3042/ 3043/3044/ 3045/3047/ 3048/3049/ 3051/3054/ 3056/3058/ 3060/3062/ 3064/3066/ 3068/3070/ 3073/2967/ 3984	7 358	197 640,00	237 168,00	237 168,00
27/10/2022	VILLARGONDRAN	SCCV L'AMOUDON / ZAE L'AMOUDON	A	2644	834	25 020,00	30 024,00	30 024,00
Total des cessions						293 040,00	351 648,00	351 648,00

BUDGET ANNEXE LOCATIONS IMMOBILIERES
Transactions intervenues et comptabilisées en 2022

ACQUISITIONS								
Date de l'acte	Situation	Affaire /objet	Réf. Cadastre		Surface (en m²)	Prix	Frais facturés	Total achat + frais
			Section	Numéro				
		NEANT						0,00
Total des acquisitions						0,00	0,00	0,00
CESSIONS								
Date de l'acte	Situation	Affaire /objet	Réf. Cadastre		Surface (en m²)	Prix HT	Prix TTC	Total TTC vente
			Section	Numéro				
21/09/2022	SAINTE JEAN DE MAURENNE	SCI GABAR / 9007B Avenue des Chaudannes et Avdu huit mai 1945	AX	355 / 358	1 920	450 000,00	450 000,00	450 000,00
Total des cessions						450 000,00	450 000,00	450 000,00

			- <i>DIT</i> que ce bilan sera annexé au compte administratif de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan.	
63	RESSOURCES HUMAINES	Convention de prestations de services et d'assistance Transports scolaires entre la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan et le Syndicat du Pays de Maurienne <i>Rapporteur : Danielle BOCHET</i>	- <i>AUTORISE</i> Monsieur le Président à signer la convention de prestations de services et d'assistance Transports scolaires entre la 3CMA et le SPM.	Unanimité Votants : 39 Pour : 39
64	RESSOURCES HUMAINES	Service Prévention de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan - Convention de prestations de services <i>Rapporteur : Danielle BOCHET</i>	- <i>AUTORISE</i> Monsieur le Président à signer la convention de prestations de services Formation Prévention entre la 3CMA et les communes intéressées.	Unanimité Votants : 39 Pour : 39
65	JURIDIQUE	Convention de mise à disposition des salles de réunions de la Maison de l'Intercommunalité <i>Rapporteur : Jean-Paul MARGUERON</i>	- <i>APPROUVE</i> le principe de la mise à disposition de la salle de réunions Croix de Fer de la Maison de l'Intercommunalité ; - <i>APPROUVE</i> les conditions d'utilisation de ladite salle ; - <i>APPROUVE</i> le tarif suivant : 35 € la demi-journée, 65 € la journée.	Unanimité Votants : 39 Pour : 39
66	URBANISME - PLANIFICATION	Élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements (PLUi HD) – Débat sur les orientations du Projet d'Aménagement de Développement Durable (PADD) <i>Rapporteur : Sophie VERNEY</i>	- <i>PREND ACTE</i> de la tenue d'un débat sans vote sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), joint en annexe, dans le cadre de la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements (PLUi HD) de la 3CMA ; - <i>PRECISE</i> que le débat sera transcrit dans le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 6 avril 2023 ; - <i>PRECISE</i> que la présente délibération sera transmise au Préfet et fera l'objet d'un affichage au siège de la communauté de communes et en mairie pendant un mois.	Unanimité Votants : 39 Pour : 39

67	EAU	<p>Appel à Projets Sécurisation de l’Alimentation en Eau Potable – Demande de subvention</p> <p><i>Rapporteur :</i> Jean-Paul MARGUERON</p>	<ul style="list-style-type: none"> - VALIDE le projet d’étude de ressources en eau du territoire de l’Arvan ; - SOLLICITE l’aide financière de l’Agence de l’Eau RMC via l’APPEL À PROJETS sécurisation de l’alimentation en eau potable pour les collectivités pour ce projet et toute autre organisme financeur ; - AUTORISE Monsieur le Président à signer les documents relatifs à ce dossier ; - PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits sur le budget primitif Eau potable 2023. 	<p>Unanimité Votants : 39 Pour : 39</p>																																																																			
68 Reportée	EAU	<p>Intégration de la commune de Albiez-Montrond dans la Délégation de Service Public : Avenant portant prolongation d’une année de la Délégation de Service Public</p> <p><i>Rapporteur :</i> Jean-Paul MARGUERON</p>																																																																					
69	EAU	<p>Création d’un tarif pour la mise en conformité sanitaire des postes de comptage</p> <p><i>Rapporteur :</i> Jean-Paul MARGUERON</p>	<p>- APPROUVE le nouveau tarif de prestations ci-dessous :</p> <table border="1" data-bbox="1003 831 1957 1401"> <thead> <tr> <th>Tarifications annexes</th> <th></th> <th>Tarifs 2023 HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Frais de dossier lié à la souscription ou la clôture du contrat d’abonnement</td> <td>Forfait</td> <td>20,00 €</td> </tr> <tr> <td>Frais de déplacement pour toute intervention</td> <td>Forfait</td> <td>40,00€</td> </tr> <tr> <td>Fermeture de branchement pour intervention de plomberie sur domaine privé</td> <td>Forfait</td> <td>40,00 €</td> </tr> <tr> <td>Recherche de fuite sur branchement</td> <td>Forfait</td> <td>300,00 €</td> </tr> <tr> <td>Marquage piquetage de branchement privé sur domaine privé et public</td> <td>Forfait</td> <td>116,00 €</td> </tr> <tr> <td>Prestation d’électro soudure de branchement sur PEHD</td> <td>Forfait</td> <td>88,00 €</td> </tr> <tr> <td>Remplacement de vanne avant compteur dans bâtiment :</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Diamètre de compteurs 15 à 20</td> <td rowspan="3">Forfait</td> <td>88,00 €</td> </tr> <tr> <td>Diamètre de compteurs 25 à 40</td> <td>120,00 €</td> </tr> <tr> <td>Diamètre de compteur supérieur à sur devis avec 116,00€HT de mains d’œuvre et de frais de déplacement</td> <td>Sur devis</td> </tr> <tr> <td>Frais de fermeture de branchement ou dépose</td> <td>Forfait</td> <td>40,00 €</td> </tr> <tr> <td>Frais de fermeture/réouverture pour hivernage</td> <td>Forfait</td> <td>65,00 €</td> </tr> <tr> <td>Installation d’un clapet antiretour pour mise en conformité sanitaire</td> <td>Forfait</td> <td>60,00 €</td> </tr> <tr> <td>Remplacement compteur gelé</td> <td>Forfait</td> <td>105,00 €</td> </tr> <tr> <td>Remplacement compteur suite à détérioration / casse / choc</td> <td>Forfait</td> <td>105,00 €</td> </tr> <tr> <td>Duplicata facture</td> <td>Forfait</td> <td>0,00 €</td> </tr> <tr> <td>Frais de rappel</td> <td>Forfait</td> <td>10,00 €</td> </tr> <tr> <td>Création de prise en charge pour nouveau branchement</td> <td>Forfait</td> <td>250,00 €</td> </tr> <tr> <td>Caution compteur de chantier</td> <td>Forfait</td> <td>180,00 €</td> </tr> <tr> <td>Vol d’eau conformément à l’article 2 du règlement de service</td> <td>Forfait</td> <td>1 000,00€</td> </tr> <tr> <td>Dégradation du patrimoine de l’eau conformément à l’article 2 du règlement du service</td> <td>Forfait</td> <td>2 000,00€</td> </tr> <tr> <td>Surcoût de la part fixe suite au refus de l’installation du module de radio/télé relève conformément à l’article 17</td> <td>Forfait</td> <td>30,00 €</td> </tr> </tbody> </table>	Tarifications annexes		Tarifs 2023 HT	Frais de dossier lié à la souscription ou la clôture du contrat d’abonnement	Forfait	20,00 €	Frais de déplacement pour toute intervention	Forfait	40,00€	Fermeture de branchement pour intervention de plomberie sur domaine privé	Forfait	40,00 €	Recherche de fuite sur branchement	Forfait	300,00 €	Marquage piquetage de branchement privé sur domaine privé et public	Forfait	116,00 €	Prestation d’électro soudure de branchement sur PEHD	Forfait	88,00 €	Remplacement de vanne avant compteur dans bâtiment :			Diamètre de compteurs 15 à 20	Forfait	88,00 €	Diamètre de compteurs 25 à 40	120,00 €	Diamètre de compteur supérieur à sur devis avec 116,00€HT de mains d’œuvre et de frais de déplacement	Sur devis	Frais de fermeture de branchement ou dépose	Forfait	40,00 €	Frais de fermeture/réouverture pour hivernage	Forfait	65,00 €	Installation d’un clapet antiretour pour mise en conformité sanitaire	Forfait	60,00 €	Remplacement compteur gelé	Forfait	105,00 €	Remplacement compteur suite à détérioration / casse / choc	Forfait	105,00 €	Duplicata facture	Forfait	0,00 €	Frais de rappel	Forfait	10,00 €	Création de prise en charge pour nouveau branchement	Forfait	250,00 €	Caution compteur de chantier	Forfait	180,00 €	Vol d’eau conformément à l’article 2 du règlement de service	Forfait	1 000,00€	Dégradation du patrimoine de l’eau conformément à l’article 2 du règlement du service	Forfait	2 000,00€	Surcoût de la part fixe suite au refus de l’installation du module de radio/télé relève conformément à l’article 17	Forfait	30,00 €	<p>Unanimité Votants : 39 Pour : 39</p>
Tarifications annexes		Tarifs 2023 HT																																																																					
Frais de dossier lié à la souscription ou la clôture du contrat d’abonnement	Forfait	20,00 €																																																																					
Frais de déplacement pour toute intervention	Forfait	40,00€																																																																					
Fermeture de branchement pour intervention de plomberie sur domaine privé	Forfait	40,00 €																																																																					
Recherche de fuite sur branchement	Forfait	300,00 €																																																																					
Marquage piquetage de branchement privé sur domaine privé et public	Forfait	116,00 €																																																																					
Prestation d’électro soudure de branchement sur PEHD	Forfait	88,00 €																																																																					
Remplacement de vanne avant compteur dans bâtiment :																																																																							
Diamètre de compteurs 15 à 20	Forfait	88,00 €																																																																					
Diamètre de compteurs 25 à 40		120,00 €																																																																					
Diamètre de compteur supérieur à sur devis avec 116,00€HT de mains d’œuvre et de frais de déplacement		Sur devis																																																																					
Frais de fermeture de branchement ou dépose	Forfait	40,00 €																																																																					
Frais de fermeture/réouverture pour hivernage	Forfait	65,00 €																																																																					
Installation d’un clapet antiretour pour mise en conformité sanitaire	Forfait	60,00 €																																																																					
Remplacement compteur gelé	Forfait	105,00 €																																																																					
Remplacement compteur suite à détérioration / casse / choc	Forfait	105,00 €																																																																					
Duplicata facture	Forfait	0,00 €																																																																					
Frais de rappel	Forfait	10,00 €																																																																					
Création de prise en charge pour nouveau branchement	Forfait	250,00 €																																																																					
Caution compteur de chantier	Forfait	180,00 €																																																																					
Vol d’eau conformément à l’article 2 du règlement de service	Forfait	1 000,00€																																																																					
Dégradation du patrimoine de l’eau conformément à l’article 2 du règlement du service	Forfait	2 000,00€																																																																					
Surcoût de la part fixe suite au refus de l’installation du module de radio/télé relève conformément à l’article 17	Forfait	30,00 €																																																																					

			- PRECISE que ces tarifs sont applicables à compter du vote du Conseil Communautaire.	
70	EAU	Convention d'utilisation de l'Eau potable pendant l'occupation d'un logement par l'Office Public d'Aménagements et de Construction (OPAC) de la Savoie <i>Rapporteur : Jean-Paul MARGUERON</i>	- APPROUVE le projet de convention entre l'OPAC de Savoie et la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan ; - AUTORISE le président à signer ladite convention, objet de la présente délibération et de procéder à toutes démarches s'y rapportant.	Unanimité Votants : 39 Pour : 39
71	COMMUNICATION	Conventions de partenariat entre la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan et la société TIME UP Productions pour la diffusion de contenus sur Maurienne TV <i>Rapporteur : Chiraze MZATI</i>	- APPROUVE les trois conventions de partenariat s avec la société « TIME UP », qui prendront effet à compter du 1 ^{er} mai 2023 : « Fais Ton Sport à La Maison ! » (cours de sport de 46 min) : https://youtu.be/9yc7zyVUAs8 « La Terre Vue Du Sport » (sport et nature, 4 min) : https://youtu.be/6GOJQjALE-Y « Auto Legend » (émission sur l'automobile, 26 min) : https://youtu.be/6PcGluVYqIM - AUTORISE Monsieur le Président à signer les conventions ainsi que tout document ou avenant s'y rapportant.	Unanimité Votants : 39 Pour : 39

À Saint-Jean-de-Maurienne, le 12 avril 2023

Jean-Paul MARGUERON

Président de la 3CMA



